7282 : résumé

Le projet de loi a pour objet d’autoriser le Gouvernement à faire procéder au réaménagement de l’échangeur Dudelange-Burange situé sur l’autoroute A13 comprenant un giratoire au niveau de la route nationale N31, quatre ouvrages d’art pour l’aménagement proprement dit, des bretelles d’accès et de sortie sur l’autoroute A13, un ouvrage à construire au-dessus des voies CFL de la ligne Bettembourg-Dudelange ainsi que des accès au Laboratoire national de santé et à la plateforme multimodale à Bettembourg/Dudelange. Le projet comprend en outre un écran anti-bruit sur le côté sud de l’autoroute A13. Les dépenses occasionnées par ces travaux ne peuvent pas dépasser le montant de 51 000 000 euros.